



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France : *Crassula vaillantii* (Willd.) Roth, 1827

Thierry Fernez

► To cite this version:

Thierry Fernez. Plan de conservation en Île-de-France : *Crassula vaillantii* (Willd.) Roth, 1827. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2018, 11 p. mnhn-04664633

HAL Id: mnhn-04664633

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04664633v1>

Submitted on 30 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTÉRISTIQUES ET STATUTS DU TAXON

© F. Perriat, MNHN/CBNBP



Phénologie J F M A **M J J A** S O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	CR
Statut de protection	Protection régionale	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante annuelle de 1 à 5 cm de hauteur, glabre, rougeâtre, à tiges ascendantes à dressées, divariquées, radicales aux nœuds. **Feuilles** opposées, connées, sessiles, charnues, linéaires-oblongues, de moins de 0,5 cm de long. Inflorescences en cymes axillaires pauciflores à fleurs inférieures à pédicelles plus longs que les feuilles. **Fleurs** tétramères à quatre étamines de moins de 2 mm de long, s'ouvrant en cloche ou restant fermées. Sépales courts, obtus. Pétales ovales, subobtus à subaigus, roses ou purpurins, légèrement plus longs que les sépales. **Fruit** : follicule rouge à quatre carpelles, à bec court.

Particularités / Confusions possibles

Cette espèce amphibie commence souvent son cycle de développement sous l'eau et prend alors un port flottant. Comme beaucoup d'annuelles des milieux humides, il s'agit d'une espèce à éclipse pouvant ne pas apparaître les années défavorables. Son aspect général est caractéristique et sa détermination ne pose pas de problèmes particuliers. Toutefois, elle peut être confondue avec la Crassule mousse (*Crassula tillaea* Lest.-Garl.), espèce prostrée aux fleurs trimères sessiles.

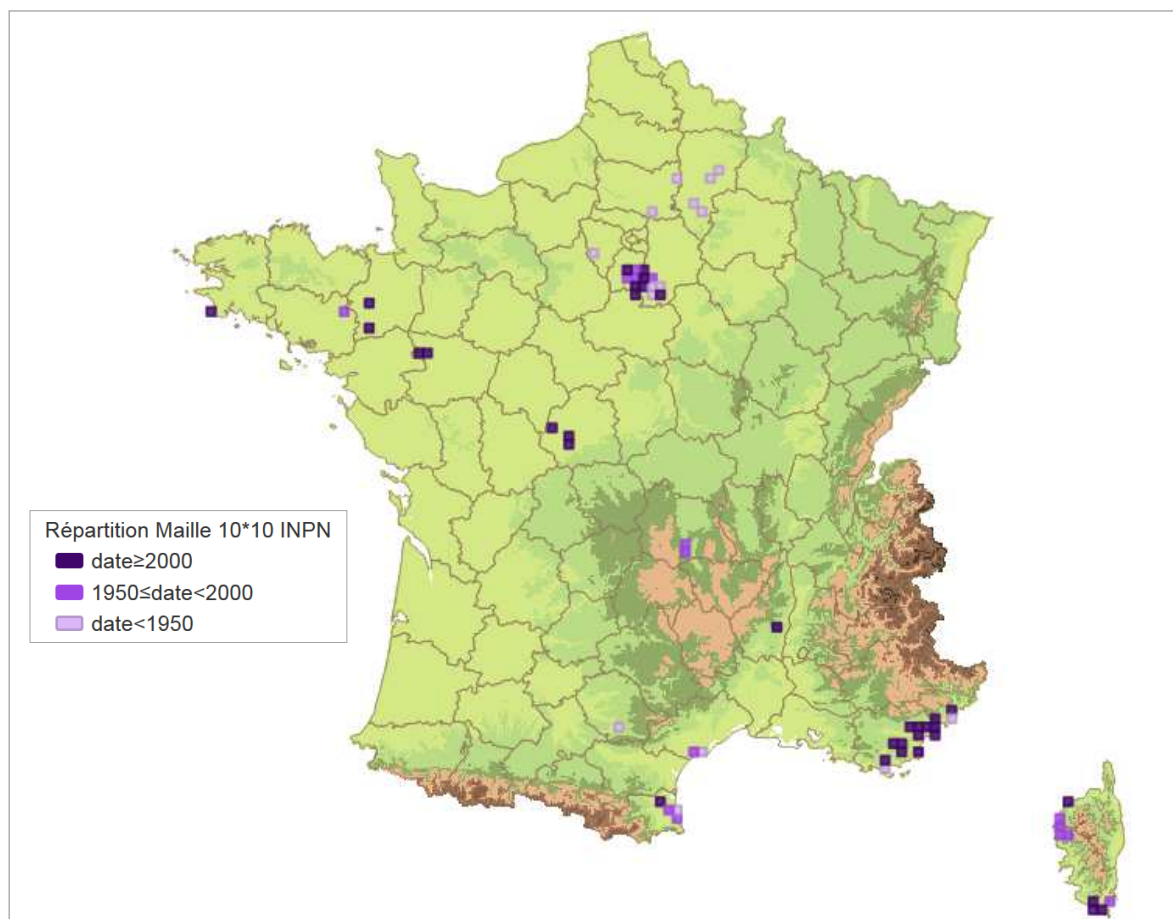
Écologie

La Crassule de Vaillant est une espèce très spécialisée, inféodée en Île-de-France aux gazons annuels oligotrophes de bas niveau topographique du *Crassulo vaillantii* - *Lythron borysthenici*. Elle colonise des mares temporaires, des vasques et des dépressions de platières gréseuses sur sol sableux, peu profond, acide et temporairement inondable.

Répartition

Cette espèce méditerranéo-atlantique et africaine est surtout présente en France dans le bassin méditerranéen (Corse, Pyrénées-Orientales, Var, Hérault) qui concentre les plus importantes populations. Plus au nord, elle est

très rare dans le Massif armoricain (sud Bretagne et Pays-de-la-Loire), le Massif central (Ardèche et Puy-de-Dôme) et le Bassin parisien (Brenne, Gâtinais). Elle a disparu du Morvan, de Meurthe-et-Moselle (données non visibles sur la carte ci-dessous), de Picardie et du Tarn. Le sud de l'Île-de-France constitue donc la limite de répartition septentrionale actuelle de la Crassule de Vaillant, en déconnexion des autres stations françaises connues, et les populations les plus importantes en dehors du bassin méditerranéen. **La responsabilité de l'Île-de-France est donc très forte pour la conservation de cette espèce.**



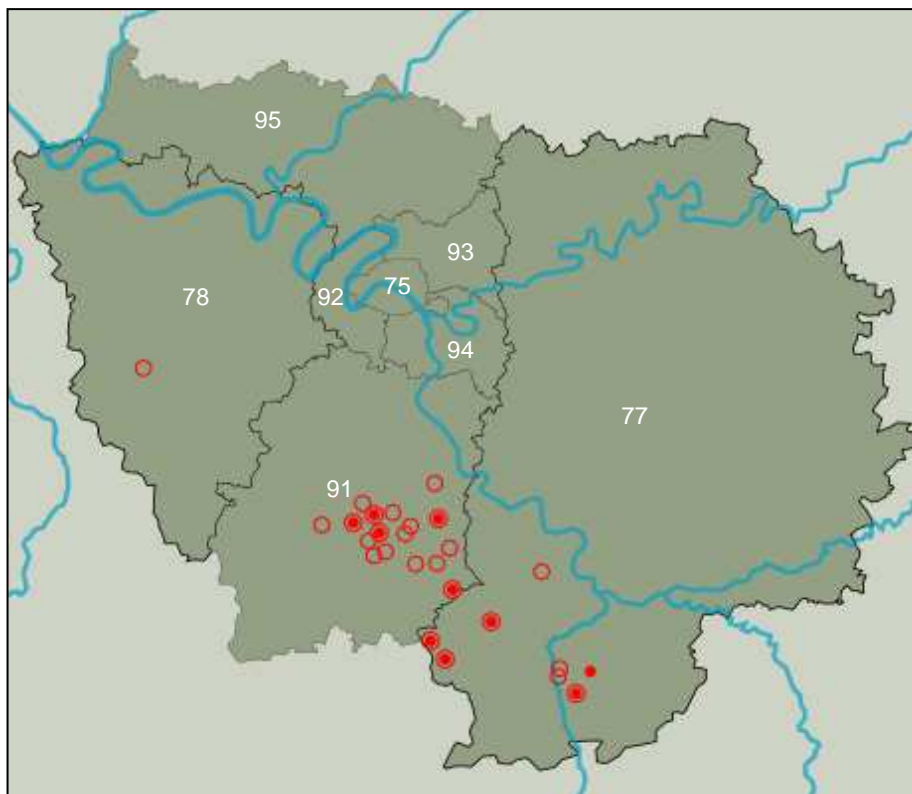
Répartition de la Crassule de Vaillant en France

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD CARTO - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0

BILAN DU TAXON EN ÎLE-DE-FRANCE

Distribution et état des populations en Île-de-France

La Crassule de Vaillant est uniquement connue du sud de l'Île-de-France et plus particulièrement du Gâtinais et du Massif de Fontainebleau. Elle a également été citée une fois dans le Massif de Rambouillet et sa répartition se prolongeait autrefois dans le Loiret voisin (Malesherbes, Auxy). Observée dans 26 communes depuis le XVII^e siècle, elle ne serait plus présente à l'heure actuelle (données depuis 2000) que dans 10 communes réparties entre la vallée de la Juine à l'Ouest et le massif de Nanteau à l'Est. Elle est donc en forte régression dans la région ; elle n'a par exemple pas été revue sur la commune de Fontainebleau depuis 1997.



Carte de répartition de la *Crassula de Vaillant* par commune en Île-de-France

Sources : FLORA (cercles : données avant 2000 ; ronds pleins : données depuis 2000)

Même si un bilan stationnel complet a été réalisé en 2017, des prospections ciblées plusieurs années de suite sur certaines stations permettraient de mieux comprendre l'état et la dynamique des populations de cette espèce à éclipse, pouvant ne pas apparaître les années défavorables. Sur les quatorze stations postérieures à 2000, seule la station de Cerny semble *a priori* disparue. Les prospections de 2017 ont même permis de trouver deux nouvelles stations à Treuzy-Levelay. Hormis les trois stations du massif de Nanteau, toutes les autres stations récentes sont incluses dans le périmètre du PNR du Gâtinais français. Toutefois, plus de la moitié des stations ne bénéficient que de périmètres faibles d'inventaire ou de protection (PNR, ZNIEFF, préemption ENS...). Beaucoup de stations sont dans un état peu favorable, en raison de la taille des populations, de la fermeture du milieu ou de la surfréquentation anthropique. Les stations les plus importantes servant de populations sources régionalement sont celles d'Achères-la-Forêt, du massif de Nanteau et de Milly-la-Forêt, où la même platière concentre trois stations différentes. Une station originale en haute vallée de l'Essonne concentre plusieurs milliers d'individus certaines années sur une surface très réduite.

Bilan des stations de Crassule de Vaillant observées depuis 2000

Station	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s) ou potentielle(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) officiel(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX (Achères-la-Forêt - 77)	1925	2017	2017	Station au sein d'un complexe sablo-calcaire fragmenté de pelouses, dépressions et mares de platière à proximité d'un chemin et jusque dans le village. La taille de la population est difficile à bien estimer. Elle comptait en 2017 plus d'un millier d'individus disséminés sur 3 ha.	Ordures, décharges et surfréquentation humaine ayant conduit à la rudéralisation de la platière, fauche sans export et festivité sur la partie orientale de la station, potentielle fermeture du milieu par endroits.	Moyennement favorable	Commune d'Achères-la-Forêt / Privé(s)	PNR du Gâtinais français / commune d'Achères-la-Forêt / CD 77	APPB et ENS 77 « Platière de Meun », site Natura 2000 "Massif de Fontainebleau", PNR du Gâtinais français, réserve de biosphère (zone centrale), ZNIEFF 1	Travaux de réouverture de la platière ouest lors de l'hiver 2016-17 (PNR)
XXXXXX (Buthiers - 77)	1999	2017	2017	Station constituée de trois dépressions au sein de landes en rebord de platière déjà fortement boisée. La population semble très variable mais comptait en 2017 près de 8 000 individus sur quelques dizaines de mètres carrés.	Surfréquentation humaine liée au chemin, fermeture de la platière déjà ombragée et assèchement des mares.	Moyennement favorable	Région	Inconnu	PNR du Gâtinais français, ZNIEFF 1	-
XXXXXX (Nanteau-sur-Essonne - 77)	2007	2017	2017	Petite station très précaire en bordure de platière au milieu des chaos en situation très boisée. La station comprenait en 2017 moins de 30 individus sur moins d'un mètre carré.	Comblement naturel de la mare et fermeture de la platière déjà très ombragée.	Défavorable	Privé(s)	Inconnu	PNR du Gâtinais français	-
XXXXXX (Poligny - 77)	1922 (commune)	2017	2017	Station de découverte récente étalée sur plus de 400 m dans les dépressions d'un chemin et dans des vasques et mares à ses abords en contexte de landes d'une vaste platière. La population comprenait en 2017 plusieurs centaines d'individus disséminés.	Surfréquentation et rudéralisation liées au chemin, assèchement naturel, mais l'habitat actuel reste favorable à l'espèce.	Favorable	Privé(s) / Commune de Poligny	Inconnu	ZNIEFF 1	Récolte conservatoire par le CBNBP (2017)
XXXXXX (Treuzy-Levelay - 77)	2017	2017	2017	Station nouvelle découverte dans une dépression sur grès au milieu d'une lande boisée en rebord de platière. La population plutôt petite et sans réelle possibilité de s'étendre comptait en 2017 un peu plus de 200 individus sur une dizaine de mètres carrés.	Piétinement animal (souille à sanglier), fermeture du milieu.	Moyennement favorable	Entreprise privée	Inconnu	ZNIEFF 1	Récolte conservatoire par le CBNBP (2017)
XXXXXX (Treuzy-Levelay - 77)	2017	2017	2017	Station située 500 m à l'est de la précédente dans une clairière forestière composée d'un complexe de dalles, dépressions et pelouses sablo-calcaïques en rebord de platière. La population assez importante comptait en 2017 environ 700 individus sur une dizaine de mètres carrés.	Piétinement animal (souille à sanglier) qui eutrophise le milieu, potentielle fermeture du milieu.	Favorable	Entreprise privée	Inconnu	ZNIEFF 1	Récolte conservatoire par le CBNBP (2017)
XXXXXX (Milly-la-Forêt - 91)	1959	2017	2017	Station située dans des dépressions de platière au sein d'un paysage ouvert de lande. 300 individus ont été observés en 2017 sur quelques mètres carrés mais la population peut dépasser les 1 000 individus certaines années (2009).	Potentielle surfréquentation humaine liée au chemin, colonisation par la lande et assèchement.	Favorable	État	ONF	RBD Coquibus, site Natura 2000 "Massif de Fontainebleau", forêt domaniale des Trois Pignons, PNR du Gâtinais français, réserve de biosphère (zone centrale), ZNIEFF 1	-
XXXXXX (Milly-la-Forêt - 91)	1998	2017	2017	Station très précaire et isolée à l'extrémité ouest de la platière du Coquibus. Ensemble de petites mares rapidement sèches au milieu de landes boisées. En 2017, la station comprenait moins d'une dizaine d'individus répartis sur moins d'un mètre carré	Fermeture de la platière déjà très ombragée, assèchement et comblement naturel des mares.	Défavorable	État	ONF	RBD Coquibus, site Natura 2000 "Massif de Fontainebleau", forêt domaniale des Trois Pignons, PNR du Gâtinais français, réserve de biosphère (zone centrale), ZNIEFF 1	-

Station	Première mention	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s) ou potentielle(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) officiel(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX (Milly-la-Forêt - 91)	1959	2017	2017	Station comprenant de nombreuses dépressions humides en rebord de platière boisée à proximité d'un chemin de randonnée. La population comprenait en 2017 plusieurs centaines d'individus répartis sur quelques dizaines de mètres carrés.	Piétinement animal (souille à sanglier), fermeture de la platière déjà très ombragée, potentielle surfréquentation humaine liée au chemin.	Moyennement favorable	État	ONF	Site Natura 2000 "Massif de Fontainebleau", forêt domaniale des Trois Pignons, PNR du Gâtinais français, réserve de biosphère (zone centrale), ZNIEFF 1	-
XXXXXX (Milly-la-Forêt - 91)	2000	2011	2017	Station située au niveau d'une mare en rebord de platière. Bien que le milieu semble toujours favorable, l'espèce n'a pas été revue lors des dernières prospections. Aucune indication sur la taille de la population n'existe. Il semblerait exister d'autres micro-stations non retrouvées dans cette parcelle qui est en voie de fermeture avancée.	Fermeture de la platière, atterrissement de la mare, surfréquentation animale.	Défavorable	État	ONF	Site Natura 2000 "Massif de Fontainebleau", forêt domaniale des Trois Pignons, PNR du Gâtinais français, réserve de biosphère (zone centrale), ZNIEFF 1	-
XXXXXX (Bouray-sur-Juine - 91)	1897	2017	2017	Station fragmentée constituée de mares, dépressions et ornières de chemin en rebord de platière, dont la plus importante est dans une zone ouverte sous une ligne électrique en limite d'un front de taille de carrière. La station principale comprend entre 100 et 1000 individus sur une dizaine de mètres carrés, les autres quelques dizaines d'individus chacune.	Surfréquentation humaine et place à feu, ayant conduit à la rudéralisation de la mare principale, assèchement, eutrophisation et surfréquentation humaine sur les autres micro-stations.	Moyennement favorable	Privé(s)	RTE / Inconnu	PNR du Gâtinais français, ZNIEFF 1	Préconisations de gestion faites à RTE (maintien ouvert et évitement de la mare) + suivis depuis 2014 par le CBNBP + Convention de partenariat PNR-RTE
XXXXXX (Champcueil - 91)	1850 (lieu-dit)	2017	2017	Station en bordure de mare et de chemin au milieu de pelouses sablo-calicoles sur une platière très fréquentée. La population est de taille très réduite et <i>a priori</i> en forte diminution. Elle comprend actuellement moins de 50 individus répartis sur quelques mètres carrés au bord du chemin de randonnée.	Surfréquentation et rudéralisation liées au chemin, mais l'habitat actuel reste favorable à l'espèce.	Moyennement favorable	CD 91	CD 91	ENS 91 « Forêt départementale des Grands Aaux », site Natura 2000 « Buttes gréseuses de l'Essonne », PNR du Gâtinais français, réserve de biosphère (zone centrale), ZNIEFF 1	-
XXXXXX (Cerny - 91)	1958	2000	2017	Station sur un chemin au milieu de pelouses sablo-calicoles en rebord de plateau et en cours de fermeture. Non revue depuis 2000 malgré des prospections récentes, la station semble actuellement peu favorable. La population comptait en 2000 encore entre 100 et 1000 individus répartis sur quelques dizaines de mètres carrés.	Surfréquentation et place à feu ayant conduit à la rudéralisation de la platière, fermeture du milieu, destruction potentielle liée à l'aérodrome.	Disparue ?	Commune de Cerny	Inconnu	PNR du Gâtinais français, ZNIEFF 1	-
XXXXXX (Janville-sur-Juine - 91)	1890 (lieu-dit)	2017	2017	Station très précaire en lisière forestière dans des dépressions sableuses de pelouses à la lisière de cultures et forêts. Elle comprenait en 2017 une cinquantaine d'individus sur quelques mètres carrés.	Surfréquentation et rudéralisation liées au chemin, eutrophisation et destruction liées aux cultures, assèchement.	Défavorable	Privé(s)	Inconnu	PNR du Gâtinais français, ZNIEFF 1	-

*Évaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station.



***Crassule de Vaillant* dans une mare cupulaire de platière à XXXXXX (Achères-la-Forêt, 77).**

© T. Fernez, MNHN/CBNBP, mai 2015



Station de *Crassule de Vaillant* dans une mare surfréquentée servant de place à feu (Bouray-sur-Juine, 91).

© C. Salvaudon, MNHN/CBNBP, mai 2015

Menaces en Île-de-France

Cette espèce a fortement souffert de la dégradation et de la destruction de son biotope dans la région au cours du XX^e siècle. Elle subit encore de nombreuses pressions bien que plusieurs platières hébergeant ces milieux bénéficient dorénavant d'un statut de protection ou de gestion. L'une des principales atteintes recensées est la surfréquentation humaine des platières à des fins de loisirs (VTT, randonnée, escalade, trail, pique-nique...) conduisant de manière irréversible à leur rudéralisation et à leur eutrophisation. La fermeture du milieu par l'abandon du pastoralisme est également un problème majeur entraînant un ombrage et un comblement par dépôt de matière organique dans les mares. La surfréquentation régulière de ces mares par les sangliers qui les utilisent comme souille est à la fois un facteur d'eutrophisation et de régénération de ce milieu pionnier. Enfin, les changements climatiques en cours sont préoccupants pour la pérennité de cette végétation qui pourrait être défavorisée par un assèchement trop précoce des mares et dépressions les plus petites. Plus généralement, les populations franciliennes étant très faibles, fragmentées et isolées géographiquement, elles sont d'autant plus sensibles (brassage génétique limité, banque de semences réduite...).

Gestion préconisée

La conservation de l'espèce passe par la réouverture des platières. Le maintien d'une population de lapins de garenne peut par exemple contribuer à ralentir la dynamique de la végétation. Le curage des mares trop chargées en matière organique ou minérale peut également s'avérer utile à la réapparition de l'espèce dans un processus de restauration. Enfin, le passage de chemins de randonnée à proximité des mares de platière doit être le plus limité possible car il conduit inexorablement à leur rudéralisation et à leur eutrophisation, même s'il permet de maintenir le milieu ouvert.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

L'état de conservation de la Crassule de Vaillant en Île-de-France nécessite la mise en place d'actions spécifiques de conservation pour sa sauvegarde dans la région et dans le Bassin parisien. Il est ainsi proposé d'agir par des actions complémentaires de gestion et de protection des sites (actions A à D) et des actions de conservation plus interventionnistes (actions E et F).

Les actions ainsi proposées sont les suivantes :

- A. Informer les gestionnaires et propriétaires des stations par porter-à-connaissance (priorité 1) ;**
- B. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 1) ;**
- C. Mettre en place des mesures de gestion (priorité 2) ;**
- D. Suivre les populations (priorité 2) ;**
- E. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 3) ;**
- F. Renforcer/réintroduire des populations (priorité 3).**

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les gestionnaires et propriétaires des stations par porter-à-connaissance
Contexte	Avant d'envisager des mesures de conservation sur cette espèce, il est indispensable de prévenir tous les propriétaires et gestionnaires de la présence actuelle ou récente de l'espèce sur leur terrain. Cette mise en contact sera couplée avec celle pour les autres espèces de mares de platière bénéficiant d'un plan de conservation et se retrouvant sur les mêmes sites. Sur les 14 stations connues observées depuis 2000, 5 se situent en terrains privés et 9 dans des terrains appartenant au moins pour partie à l'État ou à des collectivités.
Description de l'action	On préviendra par contact direct les propriétaires et gestionnaires des stations et, de manière prioritaire, celles hors périmètre de protection qui sont nombreuses pour cette espèce (Treuzy-Levelay, Poligny, Buthiers, Janville-sur-Juine, Cerny...). Cela facilitera les autres actions de conservation proposées sur ces stations. Les partenaires locaux (PNR, animateurs des sites Natura 2000) seront systématiquement associés à cette action.
Stations concernées	Toutes les stations.
Réalisation	CBNBP en lien avec les partenaires locaux.

Priorité 1	Action B : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
Contexte	Bien que toutes les stations hors massif de Nanteau soient incluses dans le périmètre du PNR du Gâtinais français, il ne s'agit pas d'un périmètre de protection réglementaire ou foncière. Plus de la moitié des stations ne bénéficient que de périmètres faibles d'inventaire ou de protection (PNR, ZNIEFF...). Ainsi, seules 6 des 14 stations bénéficient à l'heure actuelle d'une réelle protection réglementaire ou foncière.
Description de l'action	On pourra étudier la possibilité d'intégrer les terrains privés ou communaux aux politiques ENS départementales ou à la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP), notamment les stations du massif de Nanteau. La station de XXXXXX (Milly-la-Forêt -91) pourrait également intégrer la RBD du Coquibus toute proche.
Stations concernées	Le plus de stations possibles en fonction des opportunités.
Réalisation	ONF, CD91, CD77, AEV, PNR Gâtinais français...

Priorité 2	Action C : Mettre en place des mesures de gestion
Contexte	Plusieurs stations sont actuellement gérées par des organismes publics dans un but de conservation (ENS, APPB, RBD...) mais pas forcément de manière spécifique pour l'espèce ou son habitat. Seules les stations de XXXXXX (Bouray-sur-Juine - 91) et de XXXXXX (Achères-la-Forêt - 77) font pour le moment l'objet d'une telle gestion. On étudiera l'adéquation entre les besoins de l'espèce, de son habitat et les mesures actuellement mises en place, notamment en croisant avec les informations du plan de conservation sur les végétations de mares de platières du <i>Bulliaro vaillantii</i> - <i>Ranunculetum nodiflori</i> .
Description de l'action	Après avoir prévenu les propriétaires des stations (action A), on étudiera la possibilité d'appliquer des mesures de gestion favorables à l'espèce. Pour les stations en bord de chemins (Télégraphe, Les Arcades...), la possibilité de les détourner pourra être envisagée. La réouverture du milieu doit être prioritaire pour beaucoup de stations, souvent accompagnée d'un curage. Enfin, une mise en défens des stations les plus fragiles et les plus fréquentées pourra être testée. Un contact avec le PNR du Gâtinais français et les animateurs de DOCOB sera indispensable.
Stations concernées	On s'occupera en priorité des stations dont l'état de conservation est jugé défavorable ou celles récemment disparues. Pour les stations en état de conservation favorable ou moyen, des mesures de gestion pourront être proposées aux propriétaires après prise de contact (action A) et/ou si le suivi de la population montre une régression (action D).
Réalisation	Gestionnaires des stations, PNR du Gâtinais français, animateurs de DOCOB.

Priorité 2	Action D : Suivre les populations
Contexte	Afin d'affiner l'état de conservation des populations et d'évaluer l'efficacité de mesures de protection et de gestion des stations dans le temps, il est indispensable de réaliser des suivis des populations avec un protocole standardisé. Des prospections ciblées plusieurs années de suite sur certaines stations permettraient de mieux comprendre l'état et la dynamique des populations de cette espèce à éclipse, pouvant ne pas apparaître les années défavorables.
Description de l'action	Un suivi standardisé s'appuyant sur le protocole de suivi des espèces à enjeux développé par le CBNBP pourra être mis en place sur les stations, en accord avec les gestionnaires. Actuellement, seule la station de XXXXXX (Bouray-sur-Juine - 91) fait l'objet d'un tel suivi depuis 2014. Comme toute espèce annuelle, les fluctuations interannuelles de ses effectifs sont très importantes et le suivi devra être réalisé sur plusieurs années consécutives. Toutefois, les comptages des effectifs pourront être simplifiés (estimation et cartographie des densités par exemple).
Stations concernées	Ce suivi sera réalisé en priorité sur les stations dont l'état de conservation est jugé défavorable ou pour lesquelles des mesures de gestion seront appliquées (action C). Pour les stations en bon état de conservation, on pourra réaliser un suivi sous forme d'une « veille » des stations, ce qui permettra de suivre leur évolution et de proposer le cas échéant des mesures de gestion.
Réalisation	CBNBP dans le cadre de ses missions de conservation ou organismes gestionnaires.

Priorité 3	Action E : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Étant donné l'état de conservation de l'espèce dans la région et les enjeux de conservation associés, il est proposé de réaliser de nouvelles récoltes de graines sur l'espèce.
Description de l'action	Ces récoltes devront concerner les stations les plus menacées (état défavorable) afin de sauvegarder leur patrimoine génétique et dont les graines pourraient être utilisées en cas de disparition de la station. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP. Une mise en culture en jardin conservatoire pourra également être pratiquée.
Stations concernées	XXXXXX (Nanteau-sur-Essonne - 77), XXXXXX (Janville-sur-Juine - 91), XXXXXX et XXXXXX (Milly-la-Forêt - 91).
Réalisation	CBNBP.

Priorité 3	Action F : Renforcer/réintroduire des populations
Contexte	Dans le cas où la gestion, bien qu'adaptée, ne permette pas le maintien de la population de Crassule de Vaillant sur un site donné, le renforcement (ou la réintroduction en cas de disparition totale) pourra être envisagé pour redynamiser la population.
Description de l'action	Cette action sera précédée d'une récolte de graines sur le site (action E) et/ou s'appuiera sur l'utilisation des graines récoltées sur des sites situés à proximité, et leur mise en culture en jardin conservatoire.
Stations concernées	Dépend des résultats de la gestion des stations et des volontés locales.
Réalisation	CBNBP en partenariat avec les gestionnaires des sites.

CONCLUSION

La mise en place d'un plan de conservation en faveur de la Crassule de Vaillant en Île-de-France est justifiée par la forte responsabilité territoriale que porte la région dans la conservation de cette espèce hors domaine méditerranéen, ainsi que par les menaces pesant sur l'espèce et son habitat. Etant donné sa répartition hors Île-de-France dans le Bassin parisien, un plan de conservation à l'échelle du territoire d'agrément pourrait être justifié dans le futur et donnerait plus de poids aux actions proposées.

CONTACT

Clémence Salvaudon, chargée d'études Conservation *in situ* (CBNBP/MNHN) :

Mail : salvaudon@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.81.30

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Biotope, Paris, 349 p.
- ARNAL G. & GUITTET J., 2004. *Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*. Collection Parthénope, Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 608 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.
- BIODIVERSITA, 2009. *Diagnostic écologique et programme de gestion de la platière des Vaublas à Meun / Achères-la-Forêt*. Conseil général de Seine-et-Marne, Direction de l'eau et de l'environnement, 99 p. + annexes + atlas cartographique.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2016. *Catalogue de la flore vasculaire de l'Île-de-France. Notice et tableau*. Version mai 2016. CBNBP - MNHN / DRIEE Île-de-France, 18 p. + fichier Excel [en ligne]. Disponible à <http://cbnb.mnhn.fr/cbnb/ressources/ressources.jsp>.

- DUFRENE P., 2010. *Document d'objectifs Natura 2000 "Buttes gréseuses de l'Essonne" FR1100806, communes de Champcueil et Moigny-sur-Ecole (91)*. Document adapté et complété par Conseil Général de l'Essonne. Juin 2010. DIREN Île-de-France, 95 p. + annexes.
- FERNEZ T., FERREIRA L. & CAUSSE G., *in prep.* Une végétation originale et menacée des mares temporaires de platières franciliennes : *le Bulliardo vaillantii - Ranunculetum nodiflori*. *Doc. phytosociol.*, 28 p.
- FERNEZ T., LAFON P. & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. CBNBP, DRIEE Île-de-France, Paris, 2 vol. : méthodologie, 68 p. + Manuel pratique, 220 p.
- JAUZEIN P. & NAWROT O., 2011. *Flore d'Île-de-France*. Coll. Guide pratique, Quae, 972 p.
- MONDION J., 2013. *Inventaire floristique & cartographie des habitats de huit ENS de l'Essonne*. CBNBP - MNHN, délégation Île-de-France, 84 p.
- REFAIT F. & BAJON R., 2000. *Crassula vaillantii* (Willd.) Roth, 1827. In MNHN [Ed]. CBNBP, site web : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/especeAction.do?action=fiche&cdNom=92807>
- SALVAUDON C., 2015. *Suivi de la flore sous les lignes électriques - Rapport d'étape 2015*. Rapport d'études pour RTE. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, 70 p.
- SALVAUDON C., 2015. *Expertise botanique et phytosociologique de la réserve biologique dirigée de Coquibus. Forêt domaniale des Trois Pignons (91)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France 67 p. + annexes.
- TISON J.-M. & FOUCAULT B. (DE) (coord.), 2014. *Flora gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.



Rédaction : T. Fernez, mars 2018

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr